

---

Adresse de la société populaire de la commune de Nuits (Côte-d'Or) qui renouvelle son attachement à la Convention, lors de la séance du 22 thermidor an II (9 août 1794)

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Adresse de la société populaire de la commune de Nuits (Côte-d'Or) qui renouvelle son attachement à la Convention, lors de la séance du 22 thermidor an II (9 août 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCIV - Du 13 thermidor au 25 thermidor an II (31 juillet au 12 août 1794) Paris : Librairie Administrative P. Dupont, 1985. p. 367;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa\\_0000-0000\\_1985\\_num\\_94\\_1\\_23025\\_t1\\_0367\\_0000\\_2](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1985_num_94_1_23025_t1_0367_0000_2)

---

Fichier pdf généré le 09/07/2021

## k

[*La sté popul. de la comm. de Nui[t]s* (1) à la Conv.; *Nui[t]s, 17 therm. II*] (2).

Citoyens représentans,

Il étoit bien coupable ce monstre hypocrite : il étoit bien scélérat, ce fourbe adroit, qui, sous les auspices de l'Être suprême, dont il faignait de propager le culte, marchait à grands pas au despotisme et s'élevait sur les cadavres des patriotes et de nos représentans.

Grâces à votre courage, grâce à celui des braves Parisiens, qui, dans les jours les plus orageux, ont conservé pur le feu sacré de la liberté, cette trâme infernale est aussitôt déjouée que découverte, et le triumvirat dictatorial aussitôt abattu que formé.

Pères de la patrie, retenez, d'une main sûre, les rênes du gouvernement : que le glaive de la loi se promène sur toutes les têtes coupables, et qu'il ne s'arrête que lorsqu'il ni en aura plus qui chercheront encore à s'élever. Quant à nous, les dangers ne font que redoubler notre courage, et res[s]errer les liens qui nous attachent à la Convention nationale. Nous n'en crions qu'avec plus de force : vive la République et périssent les tyrans !

BOISSINET LOROMCHET (*secrét.*), Denis JACQUINOT (*présid.*), COSSIN (*secrét.*)

## l

[*La sté popul. de la comm. de Maringues* (3) à la Conv.; *16 therm. II*] (4).

Citoyens représentans,

Des patriotes du Puy-de-Dôme, qui ne reconnaissent pour concitoyens que les vrais amis de la liberté, vous envoient des commissaires vous porter l'expression de leurs sentimens.

Le monstre du fanatisme étouffé dans son berceau; les séductions du fédéralisme dénoncées au premier abord; l'intérêt personnel immolé sans orage, et au sein de la paix, à l'intérêt national; un cavalier jacobin combattant déjà sous les drapeaux de la victoire; plusieurs adolescans partis pour la frontière avant l'âge de la réquisition : voicy les faits qui parlent pour la société populaire de Maringues, qui nous envoie près de vous, en se glorifiant d'avoir suivi constamment le sentier révolutionnaire, et de n'offrir pas même une erreur à pardonner. Mais ce qui flatte davantage notre légitime orgueil, c'est qu'arrivés du département du Puy-de-Dôme, nous n'avons point à rougir en prononçant le nom de *l'infâme Couthon*.

Nous n'avons point demandé quel est celui, qui, le premier, a proclamé l'ordre du jour pour

la probité et la vertu, et nous avons suivi l'ordre du jour; fidèles à la pureté des principes, nous avons toujours refusé à un représentant l'hommage dû à la représentation nationale; et, dans toutes les tempêtes de la liberté, notre fanal unique a été l'assemblée des législateurs.

Grâce[s] vous soient rendues, sauveurs de la patrie; jusqu'à cette époque, vous n'aviés déjoué que des conspirations; vous n'aviés puni que des Catilina; vous venés de faire davantage, vous venés de briser le trône du nouveau tyran Robespierre, vous avés foudroyé un Cromvel au milieu de sa toute-puissance, et l'imposteur n'a pas péri par le poignard de Brutus, c'est la loi qui l'a frappé.

Législateurs ! quelque soit le nombre des conjurations que le destin de la France vous réserveroit encore à punir, nous vous en conjurons de nouveau, ne quittés point le poste du péril et de la gloire !

Vous savés terrasser les traîtres et les tyrans; vous ouvrés la porte du Panthéon aux martyrs de la liberté, vous avés de terribles vengeances pour les communes rebelles; n'avés-vous point de lauriers pour les communes qui se signalent par la virginité du civisme ?

Un drapeau anglois, ou autrichien, pour chaque département seroit un prix inestimable pour la commune qui le remporteroit au concours; et certes il vous en resteroit toujours assés pour orner la voute de cette enceinte. Vive la République.

PEYREND (*secrét.*), PRESILIER (*secrét.*), TACHARD (*secrét.*), GANNAT (*présid.*).

[*Les députés de la sté popul. de Maringues à la Conv.; s.d.*]

Représentans d'un peuple libre,

La société populaire de Maringues, département du Puy-de-Dôme, nous envoie vous porter l'expression des sentimens qui l'animent.

Il étoit pour elle un besoin journalier, celui de vous exprimer sa reconnaissance, et ce besoin est devenu plus grand, s'il est possible, depuis que vous avez délivré la France des infâmes tyrans qui voulaient l'asservir.

Quel pouvait donc être l'espoir des nouveaux Cromwels ? de ré-enchaîner un peuple libre ? D'être les tyrans de leur patrie ? Mais s'ils l'avaient oublié, nous, Français libres, nous nous rappellons sans cesse que Brutus, plongeant un poignard dans le cœur du tyran de Rome, sauva la liberté de son pays; que Scevola sut souffrir les tourmens inventés par les despotes, lorsqu'il tenta d'en délivrer Rome.

Mais ce n'est pas le poignard de Brutus qui a frappé les triumvirs, c'est avec le glaive des loix que vous en avez délivré la France, et chaque jour le sang impur des conspirateurs consolide l'édifice de notre liberté.

Recevez, mandataires fidèles, recevez les hommages purs de la reconnaissance d'un peuple qui veut et veut fortement la liberté, et qui, fidèle à ses sermens, périra plutôt que de souffrir qu'on lui porte la plus légère atteinte. La société populaire de Maringues nous a

(1) Côte-d'Or.

(2) C 315, pl. 1 264, p. 23. Mention dans *B<sup>in</sup>*, 27 therm. (1<sup>er</sup> suppl<sup>l</sup>).

(3) Puy-de-Dôme.

(4) C 315, pl. 1 264, p. 24 et 26. Mention dans *B<sup>in</sup>*, 27 therm. (1<sup>er</sup> suppl<sup>l</sup>).